



L'industrie dunkerquoise, ce sont 570 établissements œuvrant dans des filières aussi diverses que la sidérurgie, la métallurgie, l'agroalimentaire ou la maintenance industrielle. Ci-dessus, l'entreprise Beudelot de Saint-Pol-sur-Mer spécialisée dans le bobinage. © MG productions



IndustriaPark, l'aventure dunkerquoise

La Chambre de commerce et d'industrie, la Communauté urbaine, des entreprises dunkerquoises et des partenaires économiques s'associent pour proposer aux habitants de l'agglomération une démarche innovante de valorisation de l'industrie intitulée « Planète Industries ». Cette action se concrétise notamment par la mise en place d'un site Internet complet et original dressant le portrait de l'industrie dunkerquoise aujourd'hui. Parallèlement, un parc de découverte de l'industrie dunkerquoise baptisé « IndustriaPark » sera organisé les vendredi 30 mars, samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril au Kursaal. Un événement ludique et pédagogique au cours duquel ateliers et animations permettront au public de découvrir Dunkerque comme territoire du développement industriel durable.

Plus d'infos sur le site www.planete-industries.com.

Dans les secrets de l'industrie dunkerquoise

8 Métallurgie, sidérurgie, pétrochimie, agroalimentaire... Dunkerque est devenue au fil des ans une plate-forme industrielle de premier plan. Mais sait-on vraiment ce qui se cache derrière ce secteur si performant ? Dunkerque Magazine vous invite à plonger dans les secrets de l'industrie de notre agglomération. 9

Il suffit de rouler quelques kilomètres sur l'autoroute A16 pour comprendre à quel point l'industrie fait partie intégrante de l'univers dunkerquois. Premier pôle énergétique européen, troisième port maritime français, Dunkerque compte sur son territoire la centrale nucléaire la plus puissante d'Europe, une usine à chaud qui assure 30 % de la production française

d'acier (Arcelor-Mittal) et l'aluminerie la plus performante d'Europe (Aluminium Dunkerque). Le Dunkerquois dispose également des plus gros sites français de production d'électricité, de médicaments et de boissons. L'industrie dunkerquoise pèse aujourd'hui plus de 8 milliards d'euros constitués à deux tiers par les établissements de la grande industrie. Un beau palmarès pour une agglomération

de 263 000 habitants*. Et si Dunkerque plaît autant aux entreprises de l'industrie, c'est avant tout grâce à son port et à ses infrastructures routières qui permettent de toucher les marchés de l'Europe du Nord. Une main-d'œuvre qualifiée, une disponibilité foncière de près de 3 000 hectares et une volonté politique forte de développer l'industrie sont autant d'atouts pour la région.

Une industrie diversifiée

L'industrie est aussi au cœur de la formation de la richesse locale. Dunkerque et son agglomération comptent plus de 570 établissements industriels générant 23 000 emplois directs, soit un tiers des emplois privés du territoire. Le secteur est engagé sur un rythme moyen de 600 embauches de nouveaux

→ Suite page 10

L'industrie en chiffres

- 570 établissements de 14 nationalités différentes
- 23 000 emplois directs, soit un tiers des emplois privés du territoire
- 3 000 nouvelles embauches dans les cinq prochaines années
- 86 % de la taxe professionnelle perçue par les collectivités locales



Le groupe japonais Ajinomoto Sweeteners Europe, numéro 1 mondial sur le marché de l'aspartame. © MG productions

⇒ De l'aspartame à Gravelines

Leader mondial sur le marché de l'aspartame, le groupe japonais Ajinomoto regroupe à Gravelines ses activités de production et de commercialisation à destination de l'Europe sous le nom d'Ajinomoto Sweeteners Europe. Implantée depuis 1993 sur notre territoire avec un investissement initial de 150 millions d'euros, l'usine qui regroupe un peu plus de 100 salariés ne cesse de se développer pour faire face à la concurrence. Durant ces trois dernières années, la société a ainsi investi près de 15 millions d'euros

pour augmenter de 50 % ses capacités de production. « Nous possédons l'unité de production d'aspartame la plus moderne au monde », se félicite Jean-Claude Vaireaux, le directeur de l'usine gravelinoise. « Notre industrie nécessite un savoir-faire complexe et performant. Nous fournissons nos produits à une large clientèle d'industriels. Nous exportons en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique mais aussi en Amérique du Nord et du Sud. » L'édulcorant est notamment utilisé dans la composition des soft drinks, des yaourts allégés et

de certains produits pharmaceutiques et bien sûr en remplacement du sucre sur la table. L'assurance qualité et la sécurité environnementale constituent également des priorités pour le groupe japonais. Les taux d'émission de l'usine sont limités et respectent bien les valeurs imposées par les réglementations locales. L'aspartame est de fait conditionné dans des zones propres garantissant la sécurité du produit et l'absence de tout contaminant. ◆

⇒ La voie des biocarburants

En s'engageant sur la voie des biocarburants, le Dunkerquois confirme sa position innovante sur le marché international en matière de développement énergétique. Deux unités de production de carburant vert devraient en effet s'implanter prochainement sur Dunkerque. Diester Industrie, filiale de la société Sofiprotéol, va ainsi investir 40 millions d'euros à Cappelle-la-Grande sur le site de Lesieur. Objectif : produire 250 000 tonnes de biodiesel par an, à partir d'huile de colza et de tournesol. « La construction de l'unité a commencé en octobre dernier, précise Thierry Handschoewercker, directeur du site. L'usine devrait débuter son activité dès 2008. » Le groupe de raffinage d'huiles Daudruy Van Cauwenberghe (DVC) basé à Petite-Synthe a quant à lui déjà démarré la construction de son unité pour un investissement de 25 millions d'euros. L'usine, qui devrait être mise en service avant la fin de l'année, devrait produire 100 000 tonnes de biodiesel par an à partir de graisses animales. ◆

Le biocarburant, bientôt une réalité dans le Dunkerquois. © MG productions



Arcelor-Mittal Dunkerque poursuit ses efforts pour diminuer son impact sur l'environnement. © MG productions

⇒ Arcelor-Mittal Dunkerque : objectif 2012

Un site qui s'étend sur près de 450 hectares, 3 400 salariés et une production de 6,5 millions de tonnes de brames par an, soit un tiers de la production française d'acier... Leader mondial de l'industrie sidérurgique, Arcelor-Mittal Dunkerque poursuit son programme de développement initié en 2004. Objectif : augmenter les capacités de l'usine dunkerquoise pour arriver à une

production de 7,5 millions de tonnes d'acier d'ici 2012, et ce tout en améliorant les performances de l'unité en termes de sécurité, de qualité et d'environnement. Coût total de l'investissement : plus de 600 millions d'euros. Le site dunkerquois d'Arcelor-Mittal, principalement orienté vers le marché automobile européen, souhaite ainsi conforter sa place de numéro un mondial. Après la moder-

nisation du haut fourneau n°4 en 2001, celle du haut fourneau n°3 en 2006 et la rénovation d'une machine de coulée continue cette année, le haut fourneau n°2 devrait être remis à neuf d'ici 2010. Parallèlement, le groupe sidérurgique cherche à diminuer son impact sur l'environnement. « Arcelor-Mittal Dunkerque a déjà réussi à réduire de près de 20 % ses émissions de poussière sur la période 1990-2005. Nous

avons notamment mis en place des systèmes qui nous permettent de récupérer le gaz pour produire de l'électricité et nous revalorisons certains de nos sous-produits. Nous alimentons également le réseau de chaleur urbain de Dunkerque », précise Jean Jouet, le directeur du site de Dunkerque. « Notre ambition majeure est de diviser par dix les rejets de poussières dans l'atmosphère. » ◆

effectifs par an et génère 86 % de la taxe professionnelle perçue par les collectivités locales. Si l'activité est concentrée sur quatre grandes filières (métallurgie-sidérurgie, agroalimentaire, énergie et pétrochimie), elle est aussi fortement marquée par la présence de grands groupes : une dizaine d'établissements disposent en effet de plus de 250 salariés. Mais ce qui fait la force du territoire, c'est la diversité de ses industries. Dans le

domaine de la métallurgie-sidérurgie, citons notamment le géant Arcelor-Mittal (4 980 salariés) et l'usine Ascométal qui emploie près de 770 personnes, mais aussi le groupe allemand GTS Industries, spécialisé dans le laminage d'aciers pour plaques et tôles, ou encore Ball Packaging Europe, chargé de fabriquer des emballages métalliques légers. Le secteur de l'agroalimentaire est quant à lui dominé par Coca-Cola Production qui fa-

brique près de 2 milliards de boîtes de soda par an. Des PME plus spécialisées ont également choisi Dunkerque comme site d'implantation de leurs activités, à l'image de Stalaven (production de plats cuisinés sous vide) ou de Krabansky (8^e boulangerie industrielle de France), tandis que l'aquaculture se développe par le biais d'Aquanord, leader européen du bar et de la daurade royale.

Un pôle énergétique européen

Pôle énergétique de premier plan tant au niveau national qu'europpéen, Dunkerque dispose de deux raffineries : Total Raffinerie des Flandres et la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD), mais aussi de la centrale nucléaire EDF de Gravelines. DK6, la centrale de production d'électricité unique en France créée par le groupe Gaz de France,

constitue également une force pour le territoire. Enfin, le pôle pétrochimie n'est pas en reste puisque AstraZeneca Dunkerque, qui produit des médicaments et emploie près de 650 salariés, investit depuis de nombreuses années sur le territoire, tout comme l'entreprise japonaise Ajinomoto Sweeteners Europe, qui fabrique de l'aspartame ou Poliméri, spécialisé dans l'éthylène. Mais l'industrie dunkerquoise ne se résume pas à Arcelor-

Mittal, à Total ou à Coca-Cola. Premier pôle régional de maintenance, le territoire dispose également de plus de 250 entreprises de maintenance regroupant plus de 7 500 salariés autour de métiers aussi divers que la chaudronnerie, la logistique, la mécanique, le transport, les conseils spécialisés aux entreprises, etc. Ces PME dynamiques représentent d'ailleurs un sérieux avantage dans les décisions d'implantation des grands grou-

⇒ Coca-Cola : investissements lourds en 2007

Installé depuis près de vingt ans à Socx, Coca-Cola Production est le principal producteur et distributeur de boissons rafraîchissantes sans alcool en France, mais aussi l'une des unités les plus performantes du groupe américain dans le monde. L'usine produit aujourd'hui 6 400 boîtes et 500 bouteilles par minute sous les marques Coca-Cola, Fanta ou Sprite, essentiellement à destination de la France et du Benelux. 290 employés (370 en haute saison) travaillent autour des cinq lignes de production que compte l'unité. Pour diversifier son offre et faire face à la concurrence, Coca-Cola vient d'annoncer cette année la création d'une sixième ligne de production aseptique à l'usine de Dunkerque afin de fabriquer des boissons pour le sport (Powerade) ainsi que des boissons non gazeuses comme Minute Maid ou Nestea. Montant total de l'investissement : 25 millions d'euros. Une vingtaine de postes sont à pourvoir pour assurer le fonctionnement de cette ligne qui devrait être prête au printemps 2008. Coca-Cola Production se positionne également sur la voie du développement durable. « Nous avons mis en place des procédés de fabrication qui permettent de réduire les emballages et d'optimiser notre consommation en eau », affirme Éric Desbonnets, directeur de l'usine. « 94 % de nos déchets sont revalorisés sur le site. » Rappelons que Coca-Cola dispose aussi d'un centre de reconditionnement sur le territoire. Basée à Dunkerque depuis 2001, cette unité a en charge la maintenance et la distribution d'armoires réfrigérées aux couleurs de la marque. ◆



Coca-Cola Production va investir 25 millions d'euros pour la création d'une sixième ligne de production aseptique. © MG productions

⇒ TIM SA : le plus grand fabricant de cabines d'engins en Europe

En 1948, un agriculteur des Flandres, Maurice Timmerman, a l'idée de fabriquer une cabine pour équiper son tracteur. Le succès de ce nouveau concept entraîne la création dans la région dunkerquoise de la société Timmerman qui passe en quelques années de l'artisanat à l'industrie dans la production de cabines de tracteurs. Près de soixante ans plus tard, la société TIM qui appartient désormais au groupe international allemand Fritzmeier est leader européen de la production de cabines d'engins de travaux publics et de véhicules agricoles. Basée à Quaëdypre, l'usine qui emploie 690 personnes produit chaque année plus de 35 000 cabines pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 120 millions d'euros. TIM fait également appel à la sous-traitance locale avec près de 150 personnes impliquées dans le



TIM est spécialisé dans la production de cabines d'engins de travaux publics et de véhicules agricoles. © MG productions

⇒ CMP Dunkerque : un savoir-faire reconnu

Filiiale de l'entrepreneur international Entrepouse Contracting spécialisé dans la conception et la réalisation de projets clés en main dans l'industrie du pétrole et du gaz, CMP Dunkerque conçoit et commercialise des réservoirs et des citernes destinés au transport et au stockage de produits énergétiques, ainsi que des infrastructures industrielles pour la sidérurgie et la métallurgie (plates-formes pétrolières...). Située en plein cœur de la zone industrielle de Petite-Synthe, cette société qui emploie 93 personnes (sans compter les intérimaires) travaille sur de multiples projets à destination du Koweït, de l'Angleterre, du Qatar, du Nigeria ou des Émirats arabes unis. Parmi les grandes réalisations en cours, la construction de six réservoirs de stockage de gaz de pétrole liquéfié

de près de 400 tonnes pour le Koweït. « 95 % de notre chiffre d'affaires est réalisé à l'étranger », rappelle Patrick Michel, directeur général de l'entreprise. « Notre force réside dans le fait que nous allions travail de recherche et fabrication. Nous disposons d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et utilisons des techniques de contrôle qualité mo-

dermes comme les ultrasons. Cela contribue à la reconnaissance d'un savoir-faire par nos clients. » Aujourd'hui, les perspectives de développement semblent donc intéressantes pour CMP Dunkerque. Cependant, l'entreprise dépend fortement des pays producteurs de pétrole et de gaz, d'où la difficulté d'anticiper la production sur du long terme. ◆



CMP Dunkerque a travaillé sur des chantiers prestigieux comme la réalisation du Tunnel sous la Manche. © MG productions

Dunkerquois. La société exporte en outre 72 % de sa production, la majeure partie vers la Grande-Bretagne (37 %) et la Belgique, auprès de clients prestigieux comme Hitachi ou Caterpillar. « Entre 2007 et 2009, nous prévoyons d'investir 15 millions d'euros afin d'augmenter nos capacités de production et

répondre à la très forte demande », explique Hans-Juergen Hellich, directeur général de TIM. « Cet investissement devrait permettre une progression de notre production de l'ordre de 5 % à 10 % par an et générer l'embauche de près de 140 personnes afin d'assurer le développement de nouveaux produits. » ◆

pes industriels qui y rencontrent un savoir-faire de qualité, mais leur dépendance forte vis-à-vis de ces sociétés pourrait poser problème en cas de restructuration des secteurs d'activité.

Une carte à jouer : le développement durable

Afin de lutter contre les nuisances et pollutions inhérentes à l'activité industrielle, de

multiples réflexions ont été menées dès 1993 à l'échelle locale. Cela a permis l'instauration d'un schéma d'environnement industriel visant à éloigner les installations polluantes des sites habités. Créée en 2001, l'association Écopal, initiative unique en France en matière d'écologie industrielle, cherche également à promouvoir l'écologie industrielle en rassemblant petites et grandes entreprises, collectivités locales et associations autour de la même

volonté : favoriser le développement durable en s'inscrivant dans une logique d'optimisation des coûts, de préservation de l'environnement et de création d'emplois. Le principe consiste à identifier des synergies pour que les déchets des uns servent de ressources aux autres et à essayer d'optimiser ainsi les flux d'énergie. La concentration industrielle de la zone nécessite également de poursuivre les efforts en matière d'amélioration de la qualité

de l'air, de parfaire la maîtrise de l'urbanisation autour des sites et de chercher à conforter l'offre locale de traitement des déchets issus des entreprises. Dans le cadre de l'engagement à respecter le protocole de Kyoto, les industriels du territoire devront donc prendre en compte la dimension environnementale. Si le chemin semble encore très long pour concilier au mieux industrie et environnement, Dunkerque a cependant une carte à jouer dans ce

domaine : le pôle de compétence sur la dynamique et la maîtrise des processus industriels, créé en 2005 à l'initiative des acteurs locaux au travers de Dunkerque Technologies, a été retenu comme pôle d'excellence au sein du schéma régional de développement économique du Nord-Pas-de-Calais. Faire de Dunkerque le territoire du développement industriel durable, tel sera donc l'enjeu des collectives locales pour les années à venir. ◆

*Périmètre d'étude de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque (de la frontière belge au Pas-de-Calais en allant à l'intérieur du territoire jusque Wormhout). Sources : Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque, Dunkerque Promotion.

Des aides publiques pour acheter ou améliorer son logement



La Communauté urbaine aide les ménages modestes à devenir propriétaires de leur logement tout en contribuant financièrement aux travaux visant les économies d'énergie. Quant à l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), elle participe aux travaux de réhabilitation de logements construits voici plus de quinze ans.

⇒ Aide pour l'accession sociale à la propriété

Face à l'envolée des prix du foncier et de l'immobilier, de nombreux ménages modestes ne sont plus en mesure d'acquiescer leur logement. C'est pourquoi la Communauté urbaine a décidé de leur donner un coup de pouce pour cette première acquisition en leur octroyant, sous conditions, une subvention (donc non remboursable) pouvant varier entre 7 500 € et 15 000 €. Pour que le dossier soit étudié par la commission locale d'amélioration de l'habitat⁽¹⁾, il faut d'abord que l'achat immobilier soit réalisé sur le territoire communautaire ; respecter un plafond de ressources correspondant à celui du logement social intermédiaire (par exemple, pour une famille de quatre personnes, le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2005 doit être inférieur à 37 343 €) ; ne pas avoir été propriétaire dans les deux ans pré-

cedant l'acquisition ; acheter pour occuper le bien à titre de résidence principale. Une fois ces conditions réunies, la commission examine le plan de financement puis rend sa décision. Le montant de l'aide varie selon qu'il s'agit d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans travaux, positionné en ville ou en périphérie.

La CUD a confié le montage des dossiers à trois organismes : l'Agence départementale d'information logement (tél. 08 25 34 12 63), le Crédit immobilier (tél. 03 28 65 81 20) et le CILGERE Nord (tél. 03 28 69 93 33).

(1) La commission présidée par Henri Loorius, vice-président chargé de l'habitat, comprend un représentant de locataires, un propriétaire, un notaire, un architecte, un représentant de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat et un représentant du trésorier-payeur général.

⇒ Aides aux économies d'énergie

25 % des toitures de l'agglomération laissent la chaleur s'échapper, alors que le prix du pétrole et du gaz ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi la Communauté urbaine a souhaité contribuer financièrement à l'isolation performante des toitures grâce à une subvention

qu'elle octroie aux propriétaires de logements (occupés ou loués) construits avant 1982. Ainsi, selon les revenus du foyer et le nombre d'occupants, les aides s'échelonnent de 6 € à 8 € le m² pour la fourniture des matériaux et leur pose par une entreprise spécialisée. Dans le cadre de sa politique de développement durable, la CUD soutient également les installations solaires sur des logements neufs ou anciens, individuels ou collectifs. Le matériel doit être certifié, posé par un installateur agréé et conforme aux conditions exigées pour bénéficier du crédit d'impôt et des aides régionales. Chauffe-eau solaires et systèmes combinés (chauffage et eau chaude sanitaire) sont ainsi subventionnés à hauteur de 400 € pour les installations individuelles et de 1 000 € pour les installations collectives. Un conseiller énergie de la CUD peut vous accompagner gratuitement tout au long de votre projet. Il vous indiquera notamment le montant total des aides disponibles (Région, Ademe, Anah, crédit d'impôt...)

Contactez-le au 0 800 283 675 (appel gratuit).

⇒ Aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH)

Des aides peuvent être octroyées aux propriétaires en vue de la réhabilitation de leur logement construit depuis plus de quinze ans. Elles concernent notamment la réfection de la toiture, l'isolation, l'équipement sanitaire, les menuiseries...

- S'il s'agit d'un propriétaire occupant le logement, l'aide est attribuée sous conditions de ressources. Par exemple, pour une famille de quatre personnes, le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 17 609 €. Dans ce cas, le propriétaire peut obtenir une aide couvrant 20 % d'un programme de travaux s'élevant à 13 000 € hors taxes.

- S'il s'agit d'un propriétaire bailleur, l'aide sera attribuée en fonction du montant du loyer de sortie.

Ces subventions sont cumulables avec les aides aux économies d'énergie évoquées précédemment.

Vous pouvez obtenir tout renseignement auprès de la CUD (tél. 03 28 62 71 27), le PACT (tél. 03 28 63 54 00) et l'Agence départementale d'information logement (tél. 08 25 34 12 63).

Prévention routière

Je roule réglo avec mon vélo

Arrêtées au mois de novembre 2006, les statistiques nationales donnaient une augmentation de 12 % des accidents impliquant la classe deux-roues. Il n'en fallait pas plus pour que la police municipale lance une campagne de sensibilisation à la sécurité routière à l'égard des deux-roues et plus particulièrement des cyclistes. « Je roule réglo avec mon vélo », tel est le slogan retenu par les services de police. Durant tout le mois de janvier, des contrôles préventifs ont donc été mis en place à la sortie des collèges et lycées dunkerquois : l'attention des jeunes cyclistes était attirée sur la nécessité d'être en conformité avec les dispositifs d'éclairage, les catadioptres ou les freins. En cas d'infraction, le propriétaire du deux-roues repartait avec une fiche de contrôle, tandis qu'un courrier était adressé aux parents, sans qu'aucune contravention ne soit dressée. Une initiative qui semble avoir porté ses fruits : début février, une semaine de campagne répressive a ensuite été menée et, sur Dunkerque-Centre, seuls trois cyclistes ont été verbalisés pour un défaut d'éclairage. Sur Petite-Synthe et Dunkerque-Sud, l'ensemble des 19 deux-roues contrôlés s'est mis en conformité. Même chose sur Rosendaël et Malo, où les 44 cyclistes contrôlés par la police municipale ont effectué les aménagements requis.

Une seconde campagne de prévention, portant cette fois sur la signalisation, a encore été organisée, suivie d'une semaine de répression : sur le même quartier de Dunkerque-Centre par exemple, cinq infractions

ont fait l'objet d'une verbalisation. Si les deux-roues jouissent à Dunkerque d'un réseau de pistes et bandes cyclables en constante amélioration, cela ne les dispense pas en effet d'observer le code de la route. Tel était le message à faire passer.

Parallèlement, en lien avec les maisons de quartier Glacis et Soubise, deux journées de prévention ont été programmées où, en partenariat avec la Maison de l'environnement, le gravage gratuit des cadres de vélo était en outre proposé.



Infos mairie

Stages Sur mer et dans les airs

Le Syndicat intercommunal des Dunes de Flandre (SIDF) propose aux 16-26 ans neuf bourses pour une formation initiale au parachutisme. Vous avez jusqu'au 25 mars pour déposer votre candidature (tél. 03 28 24 59 85). Si vous préférez la mer aux airs, il vous est possible d'opter pour une formation de moniteur de voile qui

pourra déboucher à 18 ans sur un job d'été. Cette formation est dispensée dès l'âge de 15 ans pour peu que vous pratiquiez déjà la voile en loisirs et que vous sachiez nager ! Renseignements au 03 28 24 59 87.

Jeunesse L'aide aux départs autonomes

L'objectif est de permettre à des jeunes Dunkerquois (16-

25 ans), non imposables sur le revenu, de partir en vacances. La bourse, d'un montant maximal de 230 €, contribue à financer un séjour de vacances, un séjour sportif ou culturel, ou un chantier. Le projet peut être individuel ou collectif. Les dossiers sont à retirer et à retourner au service jeunesse de la Ville, 30 rue L'Hermitte en Citadelle, avant le mercredi 21 mars car la commission d'attribution se réunira le 28 mars. Tél. 03 28 26 29 60.

Aménagement urbain

Pour une vraie place de la mairie à Petite-Synthe

Imaginer la ville à moyen et à long terme : cette parole d'urbaniste s'applique à merveille au secteur Concorde, terre d'accueil de la mairie de quartier et de la principale salle de spectacle de Petite-Synthe. Il s'agit aujourd'hui de compléter et d'améliorer un projet inachevé datant des années 1960 qui visait à créer un nouveau centre autour de l'hôtel de ville. Pour ce faire, la Communauté urbaine a confié une mission à un cabinet spécialisé qui vient de présenter ses premières ébauches de solutions. Avant de proposer quoi que ce soit, les hommes de l'art (architecte, urbaniste, paysagiste...) ont dressé un état des lieux de « ce secteur tranquille, presque vide, où les équipements se tournent le dos », lors d'une réunion publique organisée le 8 février à la Concorde. Les spécialistes ont également re-

levé « ces nombreux parkings souvent mal positionnés » et « cette place de la mairie qui n'en est pas une car ouverte sur un gigantesque rond-point ». Au final, ce ne sont pas moins de 4 hectares qui pourraient aisément faire l'objet d'un réaménagement. Alors, que faire concrètement pour donner un supplément d'âme à un secteur positionné à mi-chemin entre les clochers de Saint-Nicolas et de Saint-Antoine, à quelques encablures du Fort et à proximité immédiate de cette artère que constitue l'avenue de Petite-Synthe ? Au cœur d'un projet qui est loin d'être bouclé figurent l'aménagement d'une véritable place rectangulaire avec un parvis commun à la mairie et la Concorde ; la construction de maisons de ville en accession à la propriété ; une réduction de la taille de la voirie pour



faire cohabiter au mieux automobilistes, piétons et cyclistes ; la construction d'une maison de retraite pour personnes âgées et l'aménagement de nouveaux espaces verts.

Toutes ces propositions devraient être débattues ces prochains mois lors de réunions de travail qui rassembleront riverains, élus et techniciens.

Sport Pass

Une journée en famille

J oëlle Crockey, adjointe en charge de l'éducation, des sports et de la petite enfance, avait annoncé des surprises pour Sport Pass en 2007... Dès ces vacances d'hiver, du lundi 5 au vendredi 9 mars, outre un programme étudié spécialement pour chaque tranche d'âge (que vous retrouverez dans les pages de votre supplément Dunkerque Quartiers), découvrez une nouveauté de taille : la journée sports en famille du samedi 10, point d'orgue d'une semaine d'efforts et d'apprentissage où les parents pourront mesurer sur le terrain les progrès réalisés par leurs enfants. Le samedi 10, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, venez pratiquer gratuitement en famille, sur présentation de la carte Sport Pass, une ou plusieurs activités sportives dans les lieux suivants : natation dans les piscines Paul Asseman (Malo) et René Leferme (Petite-Syn-

the), handball, badminton, football, danse, tennis et tennis de table aux Stades de Flandres (Dunkerque-Centre), multi-activités, tennis de table, basket et judo à la salle Dumez (Petite-Synthe). Soulignons que cette journée sportive en famille, mise en place par le service des sports, fait écho à une idée émise par le conseil municipal des enfants en 2006 et relayée par le service enfance. Une première journée avait d'ailleurs été organisée le 17 juin dernier et avait rassemblé quelque 240 personnes, adultes et enfants. Rappelons enfin que tout au long de la semaine, les inscriptions aux activités sportives se font sur les lieux des activités, quinze minutes avant le début de la séance.

Renseignements à la direction des sports, tél. 03 28 26 27 04-05.

Parents et enfants sont attendus ensemble le samedi 10 pour une journée sportive en famille.



Seniors

Le Front populaire entre en scène

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a recueilli de septembre à novembre 2006 une quarantaine de témoignages de seniors dunkerquois ayant vécu les années « Front populaire ». Ces récits feront l'objet d'une représentation théâtrale - « Dunkerque, 1936 : l'embellie » - qui sera présentée par la troupe du Théâtre de l'Escarmouche le dimanche 1^{er} avril à 15 h au Pe-

tit Kursaal (places limitées, inscriptions indispensables au 03 28 58 87 10). Ce spectacle, mis en scène par Hervé Degunst, sera ponctué de projections photographiques et accompagné de musiques d'époque. Il sera complété par l'édition d'un ouvrage d'une centaine de pages qui sera offert à l'ensemble des résidents des maisons de retraite du CCAS.



Exposition

Des orchidées du monde entier

25 exposants participeront à l'exposition « La ville aux orchidées » présentée du vendredi 6 au lundi 9 avril, de 10 h à 18 h, dans les salons de l'hôtel de ville sur le thème orchidées et tropicales. Les collections d'orchidées du jardin du Luxembourg du Sénat, des serres d'Auteuil de la ville de Paris et du jardin des plantes de la ville de Lille constitueront les têtes d'affiche de cette 7^e biennale qui a accueilli quelque 15 000 visiteurs en 2005. Outre le plaisir des yeux, les « mains vertes » du Dunkerquois pourront bénéficier de précieux conseils dispensés par des producteurs ou des représentants d'associations spécialisés dans la culture de l'orchidée. Des cours d'art floral japonais ikebana seront également dispensés le dimanche 8 à 10 h 30 et 15 h, les participants repartant avec leur bouquet (tarif : 30€, réservation au 03 28 26 24 41). Des artistes (peintres sur soie, sur porcelaine, aquarellistes...) et collectionneurs de timbres côtoieront les jardiniers tout au long de ce week-end pascal dans un hôtel de ville qui fleurera bon l'Inde, Madagascar ou encore l'Amazonie. Entrée libre.



Infos mairie

Seniors

Les après-midi dansants

Ouverts aux Dunkerquois âgés de plus de 60 ans, les après-midi dansants se dérouleront les mardi 3 avril (Rosendaël et Dunkerque-Centre) et mercredi 4 avril (Malo-les-Bains et Dunkerque-Centre) à partir de 14 h 30 au Kursaal, ainsi que le vendredi 6 avril (Petite-Synthe, Mardyck et Dunkerque-Sud) à la Concorde. Les inscriptions seront enregistrées sur présentation d'une

pièce d'identité portant l'adresse actuelle du titulaire ou à défaut d'un justificatif de domicile :
- **Petite-Synthe** : le lundi 12 mars de 14 h à 17 h à la maison de quartier du Progrès, à l'angle de la rue du Kraysbellaert et de la route de Fort-Mardyck, les mardi 13, jeudi 15 et vendredi 16 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la Maison d'animations se-

niors, salle Gaston Bornais, rue de l'Escadrille des Cigognes.
- **Dunkerque-Centre** : du lundi 12 au vendredi 16 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la Maison d'animations seniors, 44 rue du Maréchal French.
- **Dunkerque Sud** : les lundi 19 et mardi 20 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au Centre communal d'action sociale, rue du

Jeu de Mail.
- **Rosendaël** : du lundi 19 au vendredi 23 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la Maison d'animations seniors, 1 bis rue Paul-Doumer.
- **Malo-les-Bains** : du lundi 19 au vendredi 23 mars de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la Maison d'animations seniors, 56 rue du Général Hoche.